Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260519-2026_116-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Autorisation de lancement de marché d'étude en assainissement – Etudes de faisabilité et d'acceptabilité du milieu

N° 2026-116

L'an deux mille vingt-six

Le 19 mai, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à La Bosse de Bretagne, sous la présidence de M. Vincent MINIER.

. les conseillers communautaires
BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BERTON Jean-Eric, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BOURHIS Isabelle, BRIZARD Philippe, BRULLÉ Christophe, BRUNEAU Dominique, COGREL Chrystèle, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GICQUEL Mikaël, GOHIER Myriam, GUYOMARD Jean-François, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert, JUGAN David, LE GALL-LE BLEIZ Maud, LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, LOUIS Gwénola, MACÉ Christophe, MARCAULT Carine, MARTIN Frédéric, MESLIN Kévin, MINIER Vincent, MOREL Anthony, MORICEAU Marie-Françoise, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas, PILARD Jean-François, POULAIN Christian, RIO François, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, TEILLARD Stéphanie, THERON Ludivine.

. pouvoirs

Mme AUBRY Sophie	à	M. MARTIN Frédéric
Mme GOUR Christèle	à	M. MINIER Vincent
M. HAMEON Philippe	à	Mme THERON Ludivine
Mme MERAULT Charlotte	à	Mme Christine ROGER

DATE DE CONVOCATION : le 11/05/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**42**
Votants	**46**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

Vu le Code de la commande publique ;

Vu les articles L1414-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu l'avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique publié au Journal officiel du 26 décembre 2025, fixant notamment à 432 000 € HT le seuil de procédure formalisée applicable aux marchés publics de fournitures et services passés par les entités adjudicatrices ;

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260519-2026_116-DE

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 arrêtant les statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu la délibération n°2025-2 du Conseil communautaire du 14 janvier 2025 créant la régie autonome d'assainissement ;

Considérant que la régie d'assainissement de Bretagne Porte de Loire Communauté intervient en qualité d'entité adjudicatrice, en tant que personne publique exerçant une activité d'opérateur de réseaux dans le secteur de l'eau ;

Considérant que, dans le cadre du renouvellement de stations de traitement des eaux usées, il est nécessaire de conduire une étude de faisabilité et d'acceptabilité du milieu, visant à intégrer une réflexion globale sur les possibilités de mutualisation de plusieurs équipements existants ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- AUTORISE le lancement de la procédure de consultation relative au marché d'étude de faisabilité et d'acceptabilité du milieu

- APPROUVE les modalités suivantes relatives à ce marché :
  - Durée prévisionnelle du marché : 1 an
  - Montant estimatif du marché : 200 000 € HT
  - Structuration du marché : en tranches, comme suit :

Tranche ferme	
Phase 1 – Saulnières et Tresbœuf	Construction de nouveaux systèmes d'assainissement des eaux usées pour la station d'épuration de Tresbœuf et de Saulnières. Dans la mesure du possible, il convient de réutiliser les équipements existants sauf si ces derniers sont obsolètes. Il convient de réaliser cette étude en ayant une approche globale soit en mutualisant les stations d'épuration avec les systèmes voisins.
Phase 2 – Sainte-Anne-sur-Vilaine	Création d'un système d'assainissement des eaux usées sur la commune de Sainte-Anne-sur-Vilaine
Tranche optionnelle	
Tranche optionnelle n°1	Assistance au maitre d'ouvrage pour la rédaction du DCE pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre

- AUTORISE le Président ou son représentant à signer le marché qui résultera de la procédure de consultation.

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE